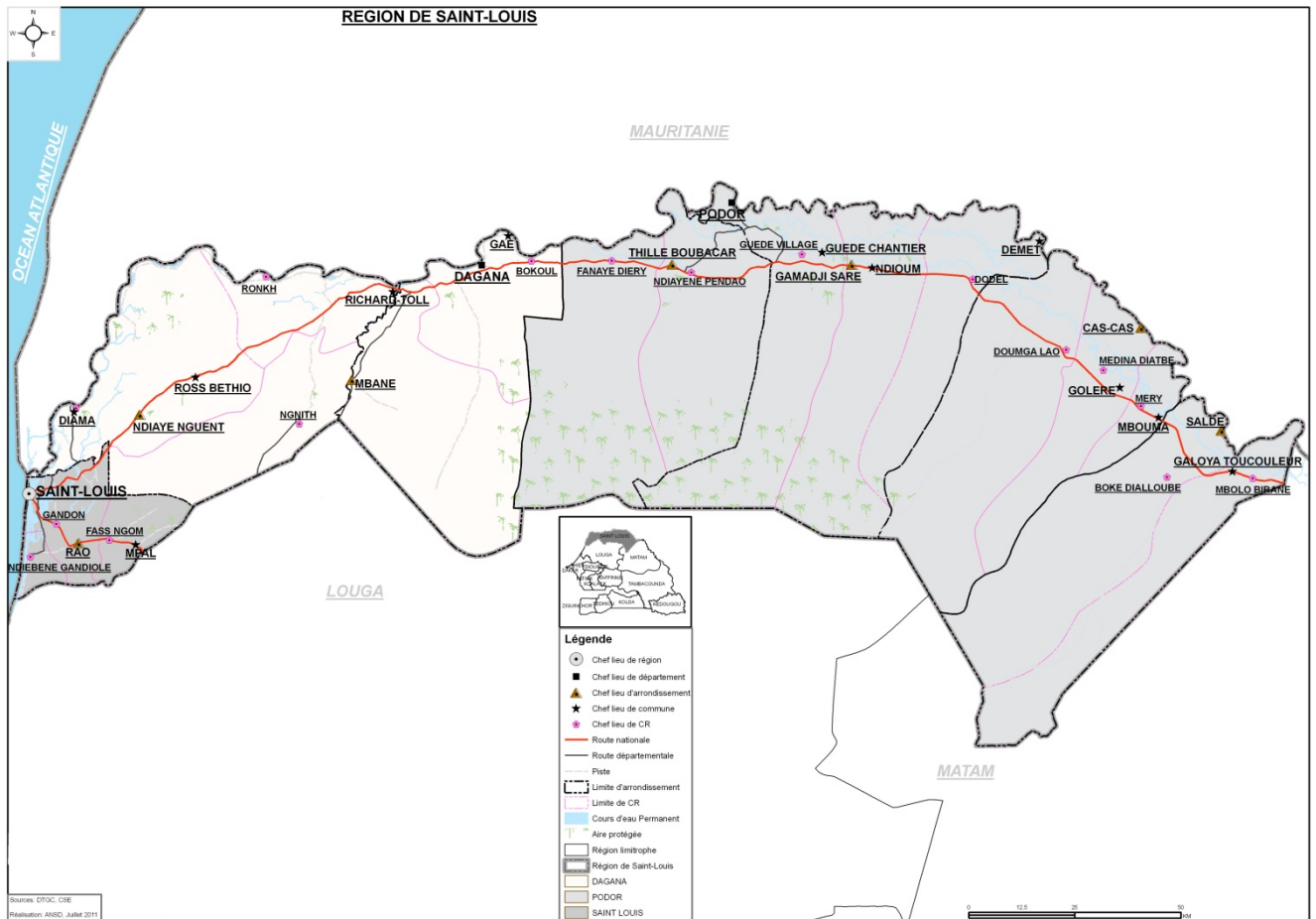


REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2013**

Avril 2015

## II. DEMOGRAPHIE

### Introduction

Le rapport provisoire du Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) estime la population de la région de Saint Louis à 908941 (soit 6.4% de la population du Sénégal) avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3.4% par rapport à 2002. La densité de population est de 49 habitants au km<sup>2</sup>. L'effectif de la population masculine est inférieur à celle des femmes, avec un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes.

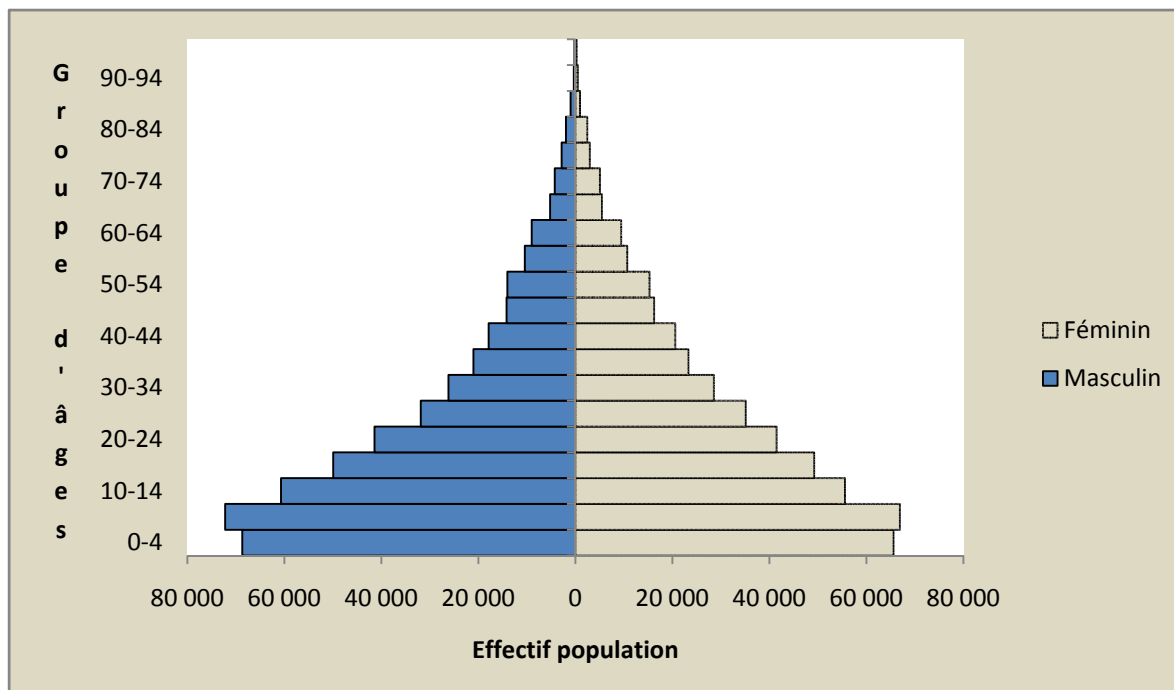
### II.1 Analyse de la pyramide des âges

#### *II.1.1 Pyramide des âges observée*

La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent 15% de la population. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre l'importance des moins de 15 ans constituant 43% contre 51 % d'adultes (15-59 ans). Il est à noter que les vieux (60ans et plus) constituent 6% de la population de Saint Louis. Ce taux de dépendance élevé induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi.

L'allure de la pyramide des âges avec une base large et se rétrécissant vers le sommet est caractéristique d'une population très jeune qui est sans doute la résultante d'une forte natalité et d'une mortalité soutenues, caractéristique des pays sous développés qui ont entamé leurs transitions démographiques.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de Saint Louis en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013.

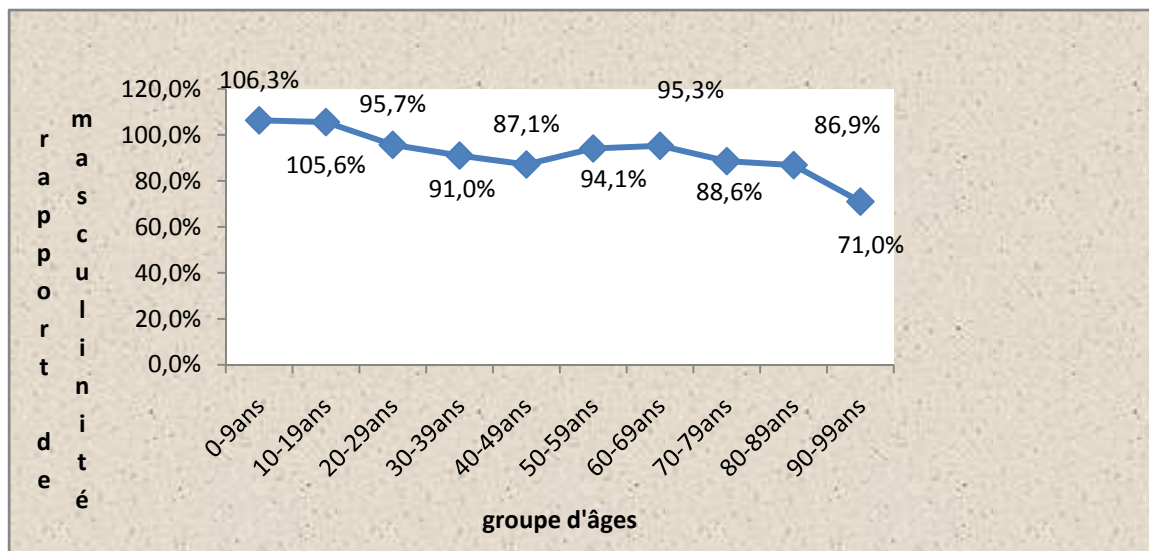
## II.2 Les indices de structure

### II.2.1 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité permet d'indiquer la répartition par sexe de la population. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population, exprimé en nombres d'hommes pour 100 femmes. Le recensement de 2013 estime l'effectif des hommes à 453315 individus et celui des femmes à 455626 individus soit, un rapport de masculinité de 106,3 hommes pour 100 femmes.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 20 ans. Par contre dans le groupe d'âge 25 ans et plus (majorité de la population potentiellement active), l'effectif féminin est prédominant. L'explication réside essentiellement, dans un solde migratoire favorable aux hommes à partir de 25 ans et, éventuellement dans une espérance de vie meilleur pour les femmes au de là de 75 ans.

**Graphique 2.2 : Rapport de masculinité par classe d'âge en 2013**

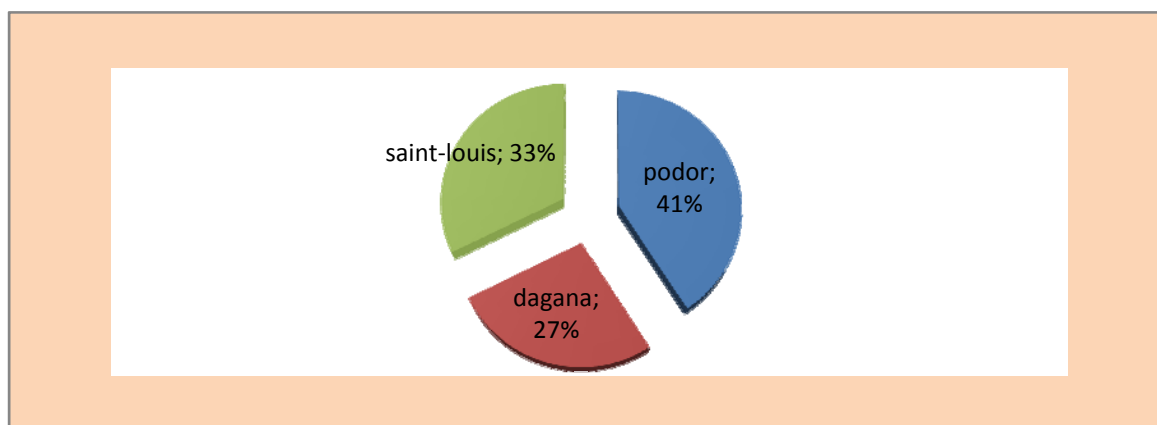


Source : ANSD. RGPHAE 2013.

### ***II.2.2 Répartition spatiale de la population***

La région de Saint-Louis est subdivisée en trois départements : Dagana, Podor et Saint-Louis et sept(7) arrondissements. Le nombre de collectivités locales s'établit à 38, soit 19 communes, 18 communautés rurales et la région. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives. La densité régionale moyenne est de 47,80 d'habitants au km<sup>2</sup> avec des disparités selon le département. Le département de Podor avec 370751 habitants concentre 41% de la population régionale soit une densité de 28,6 habitants/km<sup>2</sup>, la plus faible. Le département de Saint-Louis abrite une population de 296496 habitants constituant 33% de la population totale répartie sur une forte densité 337,3 habitants/km<sup>2</sup> alors que Dagana représente 27% avec ses 241 695 habitants et une densité moyenne de 46,4 habitants au km<sup>2</sup>.

**Graphique 2.3 : Répartition de la population régionale selon le département en 2013**



Source : ANSD. RGPHAE 2013.

**Tableau 2.1 : Effectif de la population par sexe, superficie et densité par département en 2013**

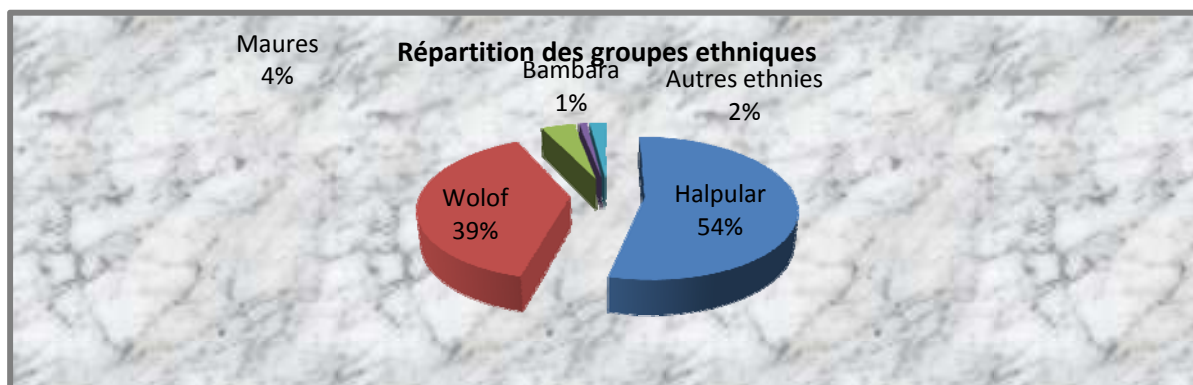
Nom localité	Effectif 2002			Effectif 2013			Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité 2013 (hbts/km <sup>2</sup> )
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
REG. SAINT-LOUIS	335 758	358 475	694233	453 315	455 626	908 941	19 034	47,8
DEP. DAGANA	96 115	96 529	192 644	124 771	116 924	241 695	5 208	46,4
DEP. PODOR	135 725	152 231	287 956	180 977	189 774	370 751	12 947	28,6
DEP. SAINT-LOUIS	103 918	109 715	213 633	147 568	148 928	296 496	879	337,3

**Source** : ANSD. RGPHAE 2013.

### **II.2.3 Les groupes ethniques**

La région de Saint-Louis demeure une zone de résidence d'une diversité d'ethnies. Les ethnies Wolof et Halpular sont les mieux représentées dans la région. La communauté Pulaar est de loin l'ethnie numériquement dominante représentant plus de la moitié de la population régionale, soit 54% résidant pour l'essentiel dans le département de Podor. Les Wolofs constituent le second groupe ethnique dominant localisés majoritairement dans les départements de Dagana et Saint-Louis et représentant quelque 39%. On rencontre dans la région beaucoup de minorités ethniques notamment des Maures (4%), des Bambara (1%), des Sérér (0,8%), etc.

**Graphique 2.4 : Répartition de la population selon le groupe ethnique**



Source : RGPH 2002

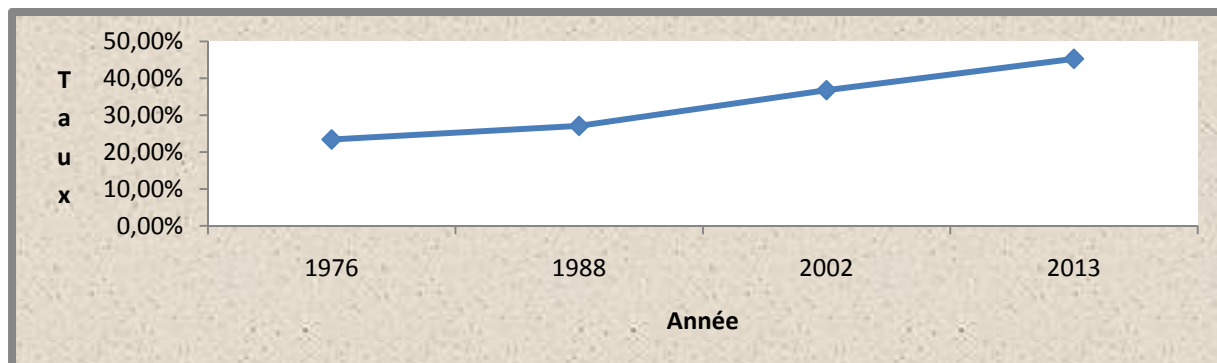
### **II.2.4 Urbanisation**

Dans la région de Saint-Louis, la population urbaine est estimée en 2013 à 412037, soit un taux d'urbanisation de 45,3% qui est au dessus de la moyenne nationale (45,2%). Le département de Saint-Louis apparait de loin comme le plus urbanisé avec un taux d'urbanisation de 76,8% et concentrant plus de la moitié de la population urbaine de la région (52,6%). Le département de Podor est le moins urbanisé soit un taux d'urbanisation de 20,8% derrière Dagana (44,6%). La part des départements de Podor et Dagana dans la population urbaine de la région s'élève respectivement à 18,3% et 28,8%.

Tableau 2.2 : Evolution des taux d'urbanisation de 1976 à 2013

Régions	1976	1988	2002	2013
Saint Louis	23,4%	27,1%	36,8%	45,3%
Sénégal	34%	39%	40,7%	45,2%

Graphique 2.5: Evolution du taux régional d'urbanisation



Source : ANSD. RGPHAE 2013.

### II.2.5 Femmes en âge de reproduction (FAR)

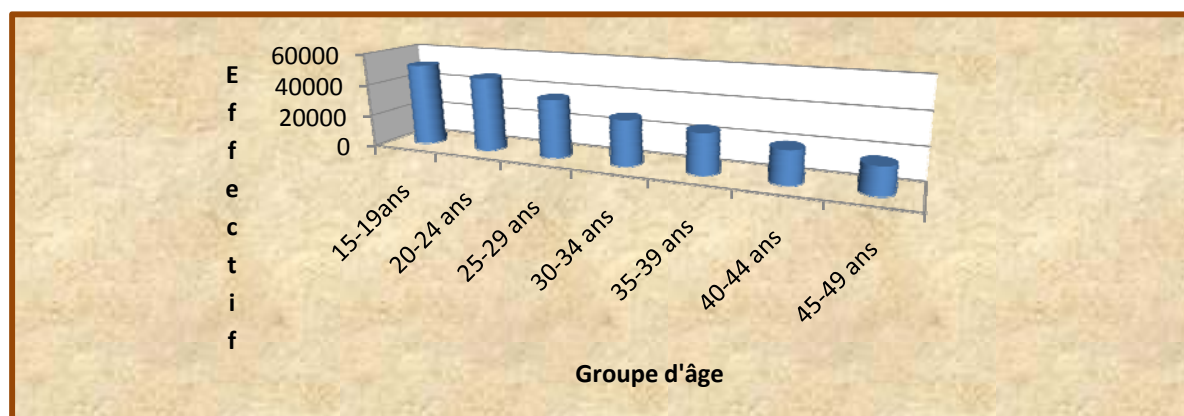
L'effectif des Femmes en Age de Reproduction est estimé en 2011 à 223158 individus représentant 47,3% de la population féminine totale de la région. Les effectifs des FAR sont inversement proportionnels à l'augmentation de l'âge entre 15 et 49 ans. La plus forte proportion de femmes en âge de reproduction, soit 23%, a moins de 20 ans. Un peu plus d'une FAR sur cinq (21%) a un âge compris entre 20 et 24 ans. Les femmes ayant des âges compris entre 39 et 44 ans ou 45-49 ans constituent seulement 9% et 7% respectivement.

Tableau 2.3 : Répartition des femmes en âge de procréation par groupe d'âge

Age	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Ensemble
Effectif	51400	46155	36223	28118	24899	19929	16437	223158
Proportion	23%	21%	16%	13%	11%	9%	7%	100%

Source : RGPHAE 2013

Graphique 2.6 : Répartition du nombre de FAR suivant le groupe d'âge

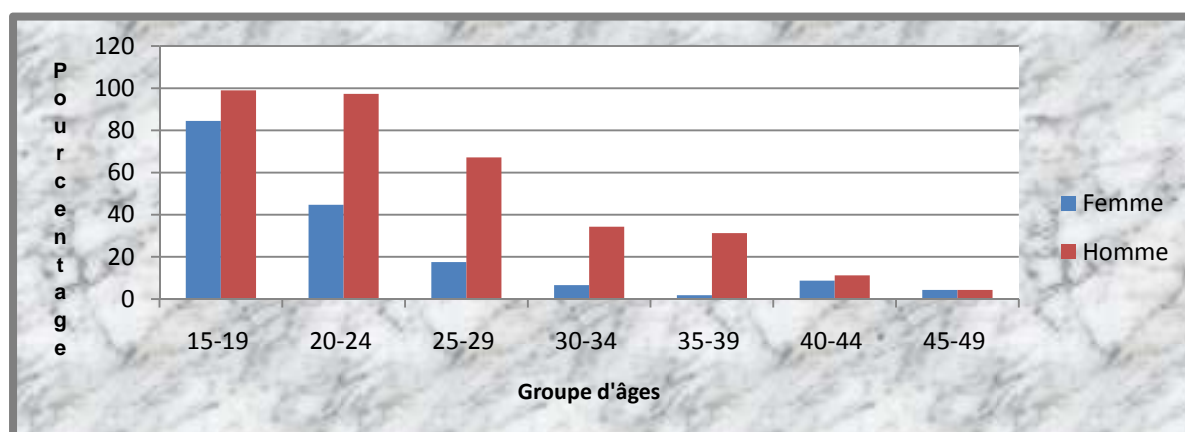


### 11.2.6 Etat matrimonial de la population

Le tableau ci-dessous présente la répartition des femmes et des hommes selon leur état matrimonial au moment du RGPHAE 2013. Pour les femmes de 15-49 ans, 63,9% d'entre elles et 34,4% des hommes de 15-59 ans étaient en union au moment de l'enquête.

Dans la région de Saint-Louis, l'union se réduit quasiment au mariage, 99,7% des femmes et tous les hommes déclarés en union, étant effectivement mariés. Seulement 0,2 % des femmes vivaient avec un conjoint sans être mariés (union consensuelle). Le célibat concernait 32,7% des femmes et 65,2% des hommes (29 % des femmes et 56% des hommes au niveau national) ; la proportion de divorcés était de 1,7% chez les femmes et de 0,4% pour les hommes. Environ 1,3% des femmes étaient veuves. Le calendrier de la nuptialité plus tardif chez les hommes explique les plus forts pourcentages d'hommes encore célibataires. La pratique de la polygamie explique en partie les faibles proportions de divorcés et de veufs parmi les hommes.

Graphique 2.7 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge



**Source** : ANSD. RGPHAE 2013.

Les proportions de femmes célibataires diminuent rapidement avec l'âge, passant de 84,5% à 15-19 ans à 17,5% à 25-29 ans et à 10,5% à 35-44 ans ; après 45 ans, le célibat est à 4,3%. Inversement, la proportion de femmes mariées augmente avec l'âge. Elle passe de 14,1% à 15-19 ans à 54 % à 20-24 ans, pour atteindre son maximum à 35-39 ans (92,2 %). Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue rapidement avec l'âge, à l'inverse du pourcentage de mariés. Les hommes se marient plus tard : à 20-24 ans, 97,3% sont encore célibataires contre 44,7 % chez les femmes.

### ***11.2.7 Niveau et tendance de la fécondité***

Le Sénégal dispose d'une bonne série d'Enquêtes Démographiques et de Santé qui ont permis d'avoir une bonne appréciation du niveau et des tendances de la fécondité. Pour la mesure du phénomène de la fécondité trois indicateurs sont souvent utilisés notamment le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), et la Descendance Finale (DF).

L'Indice Synthétique de Fécondité (ou indice conjoncturel de fécondité) qui mesure le nombre moyen d'enfants qu'une femme en fin de vie féconde mettrait au monde si elle était soumise, à chaque âge, aux taux de fécondité du moment demeure le meilleur indicateur pour comparer l'intensité de la fécondité courante entre différents groupes de femmes. Le taux de natalité au Sénégal est passé de 42% (RGPH, 2002) à 37,4% (EDS V, 2010/2011) soit une baisse de 1,4% en moyenne par an.

La région de Saint-Louis avec une descendance finale de 5 enfants selon les résultats de l'EDS V 2010-2011 est apparue comme une zone de forte fécondité malgré une baisse. Une entrée précoce dans la vie féconde avec un âge au premier mariage et un âge à la première maternité relativement bas, soit respectivement 19,6ans et 21,2 ans constitue un facteur important déterminant une forte fécondité.

### ***11.2.8 La contraception***

D'une manière générale, la pratique contraceptive dans la région de Saint-Louis est faible malgré la volonté politique déclarée des différents gouvernements qui se sont succédé au Sénégal et les nombreuses dispositions prises pour encourager la planification des naissances. Contrairement à ce que pouvait laisser croire une tendance générale d'une fécondité en baisse, la pratique contraceptive est demeurée faible dans la région comme pour l'ensemble du pays globalement même si la connaissance des méthodes contraceptives est forte. En effet, 94,1% des femmes et 97,5% des hommes de 15-49 ans connaissent au moins une méthode contraceptive quelconque contre 93,8% et 95,5% respectivement pour une méthode moderne.

Selon les résultats de (l'EDS V, 2010/2011), 17,7% des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisent un moyen de contraception quelconque et 16,1% une méthode moderne. Les méthodes les plus utilisées sont la pilule (8,5 %), et les injections (4,7 %).

### ***11.2.9 Niveau et tendance de la mortalité des enfants***

De 52% lors de l'ESD IV (2005), le quotient de mortalité infantile a atteint 59 ‰ (EDS V, 2010/2011), soit une hausse de 13,5%. Cependant, pour la même période, les quotients de mortalité infanto juvénile et juvénile ont connu des baisses respectives de 2,2% et 19 %.



Principal indicateur de l'état de santé de la population, la mortalité infantile qui a connu une hausse entre 2005 (EDS IV) et 2010 (EDS V) pose un réel paradoxe inquiétant pour la région vu la multiplication des programmes de santé, notamment de vaccination, de la connaissance des conditions d'hygiène et de l'état nutritionnel des enfants, etc.

En dépit de la baisse enregistrée entre les EDS IV et V, la mortalité juvénile et la mortalité infanto juvénile demeurent toujours globalement très fortes dans la région.

### ***II.2.10 La situation nutritionnelle***

Les prévalences de malnutrition aigüe et chronique chez les enfants de moins de 5 ans demeurent précaires voir critiques avec respectivement 18% et 23% (EDS2010), soit une augmentation de la malnutrition aigüe (poids-taille) de presque 50%. Par ailleurs la prévalence de l'anémie est supérieure à 50% aussi bien chez les enfants que chez les femmes en âge de reproduction. Les principaux déterminants.

La malnutrition infanto-juvénile est tributaire de plusieurs facteurs parmi lesquels les problèmes liés à l'accès aux services de base (eau potable pour éviter les maladies diarrhéiques, les structures de santé pour assurer les services de santé adéquats et aux produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante) mais aussi à une instabilité dans la couverture des besoins alimentaires.

Par ailleurs, il y a l'insuffisance dans la mobilisation communautaire et la mobilisation des ressources en faveur de la santé et de la nutrition.

### ***II.2.11 Taux de séroprévalence du VIH/Sida***

D'une manière générale, la prévalence du sida au Sénégal demeure très faible comparativement à ce qui se passe dans beaucoup de pays africains vu que notre pays s'est engagé très tôt, dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles et dès 1986, un programme national de lutte contre le sida a été mis en place.

Ainsi, le Sénégal présente un taux de séroprévalence de 0,7% tous sexes confondus chez les personnes âgées de 15-49 ans testées selon les résultats de l'EDS V. Les résultats du tableau ci-dessous montrent que dans la région de Saint-Louis 0,4% des adultes âgés de 15-49 ans sont séropositifs contre 0,7 % au niveau national. Le taux de séroprévalence chez les femmes de 15-49 ans est estimé à 1,2% (0,8 % pour le Sénégal) et il est supérieur à celui observé chez les hommes du même groupe d'âges qui est de 0,5 %. Il en résulte un ratio d'infection entre les femmes et les hommes de 2,4 ; autrement dit, il y a 240 femmes infectées pour 100 hommes. Les femmes semblent nettement plus vulnérables que les hommes à l'infection au VIH.

## Conclusion

La structure par âge et par sexe montre une population jeune et à prédominance féminine. Cette structure de la population de la région engendre d'énormes difficultés liées aux besoins croissants que nécessite une population jeune, mais aussi beaucoup de dépenses dans les secteurs sociaux en particulier tels que la santé, l'éducation, la formation et l'accès aux services de logement. Par ailleurs, les populations sont inégalement réparties dans la région. En effet, la distribution de la population met en évidence une disparité importante au niveau département. Cependant l'espoir est permis pour corriger ses inégalités avec la mise en œuvre des projets et programmes visant à développer l'agrobusiness. Il s'agit notamment des réalisations : de la route Saint-Louis Ndioum ; des ponts de Ndioum, de Halwar et des aménagements hydro agricoles dans tout le Delta.